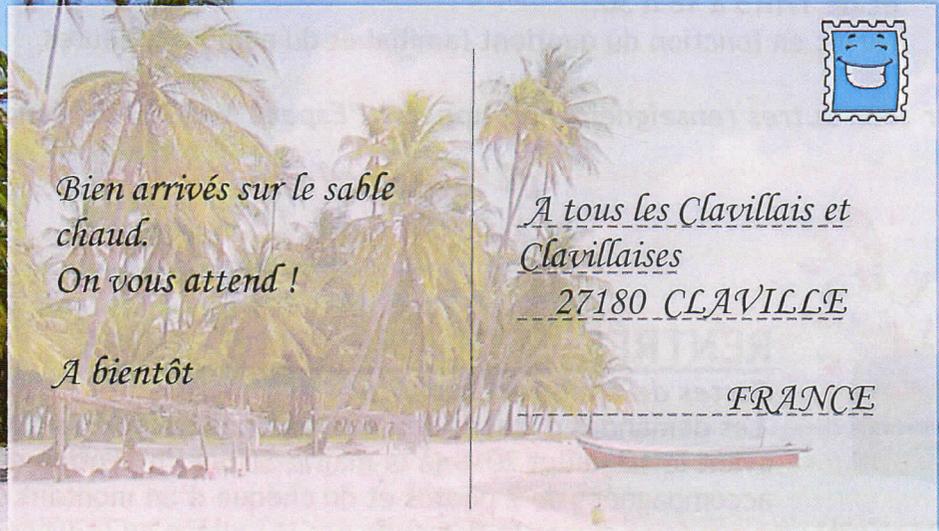




# CLAVILLE

www.claville.fr - bulletin municipal - juin juillet 2018



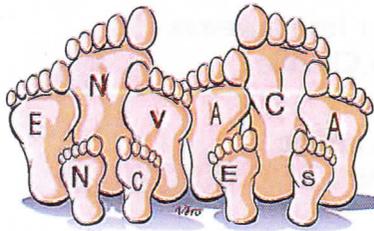
*Bien arrivés sur le sable  
chaud.  
On vous attend !*

*A bientôt*

*A tous les Clavillais et  
Clavillaises*

*27180 CLAVILLE*

*FRANCE*

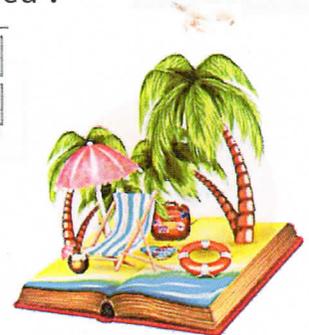


## HORAIRES D'ETE

### MAIRIE

A compter du 16 juillet et jusqu'au 17 août inclus,  
les permanences de la mairie auront lieu :

Les mardis	de 16 h 30 à 18 h
Et les vendredis	de 10 h à 12 h.



### AGENCE POSTALE

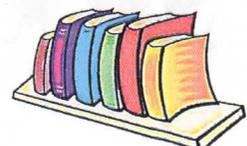


### BIBLIOTHEQUE

Fermées du 6 au 31 août.  
Pendant la fermeture, les objets sont à retirer à  
la poste de SAINT SEBASTIEN DE MORSENT.

Ouverture	mardi	vendredi
Du 9 au 12 juillet	16 h - 18 h 30	16 h - 18 h 30
Du 16 juillet au 3 août	16 h - 18 h 30	10 h - 12 h

Lire...quel plaisir!



# CENTRE AÉRÉ de CLAVILLE ouvert pour les enfants de 3 à 12 ans :

- du lundi 9 juillet au vendredi 27 juillet 2018.
- Horaires d'activités : de 8 h 45 à 17 h 15.
- Tarif : journée ou semaine selon le quotient familial.
- Accueil du matin et du soir : de 7 h à 8 h 45 et de 17h15 à 18 h 30.
- Tarif : en fonction du quotient familial et du nombre d'heures.



Pour tous autres renseignements, appeler l'Espace MAILISO de Conches au 02.32.30.23.15



## RENTRÉE SCOLAIRE 2018 - 2019 :

### *Cartes de transport scolaire*

Les demandes d'inscription aux transports scolaires doivent être retournées avant le 10 juillet 2018 (à la mairie-SITS à l'attention de Mme Annie LESENEY) accompagnées de 2 photos et du chèque d'un montant de 75,50 €.

**ATTENTION : ne pas faire signer la demande par le collège ou le lycée accueillant l'élève.**  
Les cartes de transport vous seront envoyées par courrier vers le 15 août 2018.

UNIQUEMENT pour les élèves en attente d'affectation ou pour les nouveaux habitants : une permanence se tiendra à la mairie de Claville le LUNDI 27 AOUT 2018 DE 17 H 30 à 18 H 30.

Des imprimés d'inscription vierges sont disponibles en mairie.

➔ Pour tous renseignements : 06 40 81 75 52, Mme LESENEY



La rentrée scolaire aura lieu le  
lundi 3 septembre 2018 à 8 h 30.

Horaires de l'école :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8 h 30 - 12 h ----- 13 h 45 - 16 h 15



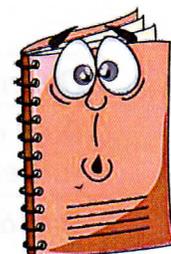
ECOLE DE  
CLAVILLE

## **ARRET DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**

Après consultation des parents d'élèves, la majorité d'entre eux souhaite arrêter les activités périscolaires le mardi et le vendredi après-midi.

- Le Conseil Municipal et le Conseil d'Ecole ont validé le retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée de septembre 2018, Et, de ce fait, il n'y aura plus d'école le mercredi matin.

- A la demande des parents d'élèves, le centre aéré du mercredi, étendu à la journée, est maintenu sous réserve d'une fréquentation suffisante.





# APPEL



## AMICALE DES PARENTS POUR L'ECOLE ET LES LOISIRS

Association à but non lucratif dont tous les bénéfices sont utilisés au profit des enfants de l'école de Claville : voyages, spectacles ....

L'APPEL est uniquement constitué de bénévoles...peut être vous ?

Pour tout renseignement concernant l'APPEL téléphoner au 07 81 57 26 13



## FANFARE



## « LA CLAVILLAISE »

Notre association, dont la vocation est de faire de la musique, a été créée en 1981. Nous animons les cérémonies officielles, les carnivals des écoles, et, également, la retraite aux flambeaux dans les communes environnantes et de la Communauté de communes de CONCHES.



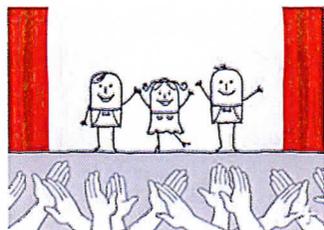
Nous regroupons actuellement 11 musiciens qui viennent d'horizons divers et accueillons tout musicien bénévole qui serait prêt à nous rejoindre (même débutant).



N'hésitez pas à contacter Annick au 02 32 34 99 23  
ou Christiane au 02 32 34 01 60.



## RENTREE THEATRALE - SAISON 2018-2019



Bonjour à tous,

Cette année, la rentrée théâtrale se fera mercredi 05 septembre 2018 à la Salle du temps libre (place Bance)

- Groupe enfants (8 à 11 ans) de 17h à 18h
- Groupe ados (12 à 16 ans) de 18h à 19h30
- Groupe adultes de 19h30 à 21h30



Le nombre de places étant limité dans chacun des groupes, il est conseillé de vous pré-inscrire dès maintenant.

Pour ce faire, il suffit de vous manifester auprès des membres de l'association :

- par mail : [ces.bureau@gmail.com](mailto:ces.bureau@gmail.com)
- par sms : 06.33.76.13.41
- sur facebook : groupe Claville en Scène

*\* La pré-inscription n'engage pas à une inscription définitive, mais garantit une place dans le cours à la rentrée.*



A PARTIR DE SEPTEMBRE 2018

**NOUVEAU** à CLAVILLE

Ouverture d'un cours de danse COUNTRY  
« Enfant » à partir de 8 ans

Le **MERCREDI**  
de 14h30 à 15h30  
(Horaire à confirmer)

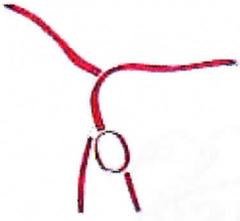
Cotisation annuelle de 90€  
(dont 10€ de frais d'inscription)

**Renseignements auprès de  
Jocelyne au 06 98 15 02 75**

# **\*\* CLAVILL' EN FORME \*\***

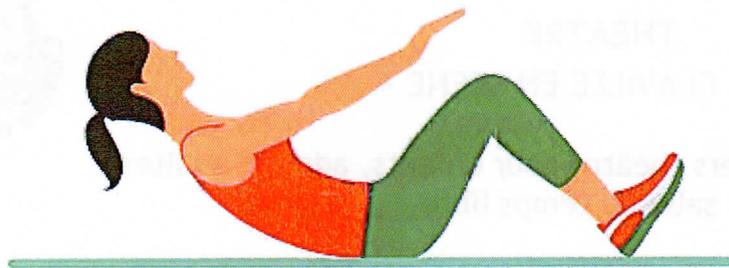
## **GYMNASTIQUE**

## **VOLONTAIRE**



La saison se termine, pour la rentrée prochaine  
pensez déjà à réserver vos  
**mardis soirs** de 19h30 à 20h30  
salle du Temps Libre (salle des fêtes de Claville)

le 4 septembre 2018 : assemblée générale  
le 11 septembre : premier cours



Vincent et l'équipe dirigeante  
vous attendent nombreux pour cette nouvelle saison  
**N'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant**

### **Contacts :**

Nathalie Aubry 02 32 34 97 27 après 19h  
Geneviève Lacour 02 32 67 83 51  
Sylvie Mazurier 02 32 29 91 68 après 19h

Présidente :  
Fabienne Ribeaucoup 02 32 67 48 44



# ACTIVITÉS



## « EL PASO COUNTRY »

Salle du Temps Libre à 19 h  
Reprise le 3 septembre 2018  
Contacts : Jocelyne 06 98 15 02 75  
Denise 06 10 25 52 86



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

### « CLAVILL'EN FORME »

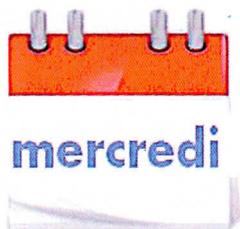
Salle du Temps libre de 19 h 30 à 20 h 30

#### Renseignements :

Nathalie AUBRY	02 32 34 97 27	après 19h
Geneviève LACOUR	02 32 67 83 51	
Sylvie MAZURIER	02 32 29 91 68	après 19h
Fabienne RIBEAUCOUP	02 32 67 48 44	



Claville en forme



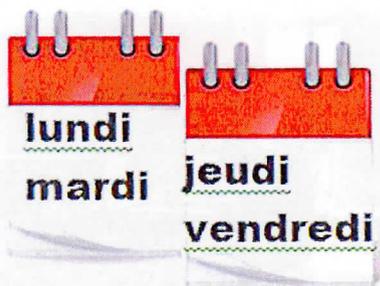
## THEATRE

### « CLAVILLE EN SCENE »

Ateliers théâtre pour enfants, ados et adultes  
salle du temps libre

Contacts de l'association "Claville en Scène" :

- ▶ par mail : [ces.bureau@gmail.com](mailto:ces.bureau@gmail.com)
- ▶ par sms : 06.33.76.13.41
- ▶ sur facebook : groupe Claville en Scène



## FOOTBALL

Au stade de CLAVILLE



Entente Sportive de Claville "ESC"

CONTACTS : Président du club : Eric CONTAL 06.89.65.25.33  
Entraîneur : Eric MORIN 06.24.67.35.88

## UN PEU DE RESPECT !! SVP !

- N'utilisez pas le cimetière comme raccourci !
- Ce n'est pas un terrain de jeu pour les enfants, ni un lieu de promenade pour les chiens.

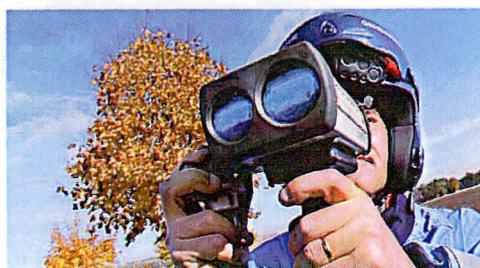


## Rappel des INTERDITS

### Limitations de vitesse à

50

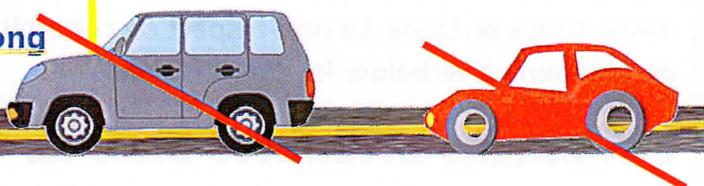
Sur le territoire de la commune, en cas d'excès de vitesse, ... n'oubliez pas de sourire pour la photo :



### • Arrêté concernant le stationnement

\*\* Il est INTERDIT DE STATIONNER SUR LES TROTTOIRS. Les trottoirs ne peuvent pas supporter le poids des véhicules.

**RAPPEL : il est interdit de stationner le long de la bande jaune.**



Afin de conserver des relations conviviales avec vos voisins, merci de bien vouloir respecter ces quelques règles de bon sens recensées par les arrêtés suivants :

### • Arrêté interdisant le brûlage

Du 15 MARS au 15 OCTOBRE, le brûlage des déchets est interdit SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

Les déchetteries de Claville, la Bonneville et Conches sont à votre disposition.

- Les déchets végétaux doivent être suffisamment secs afin de brûler facilement et en émettant un minimum de fumée. Le brûlage de tontes, d'herbes, de souches d'arbres, de résineux est interdit.

**LE BRÛLAGE À L'AIR  
LIBRE DES DÉCHETS  
VERTS**

**C'EST INTERDIT,**





### • Arrêté départemental de lutte contre le bruit

Il est interdit, en zone urbanisée, d'utiliser : tondeuse, tronçonneuse, taille-haie à moteur thermique, en dehors des heures autorisées, à savoir :

Du lundi au vendredi	de 9 h à 12 h	de 13 h 30 à 19 h 30
Le samedi	de 9 h à 12 h	de 15 h à 19 h
Le dimanche	de 10 h à 12 h	



### • CHIENS

La divagation des chiens est interdite. En cas d'infraction, comme la loi nous y oblige, le chien devra être mis en chenil à Conches, aux frais du propriétaire.

Il est INTERDIT d'utiliser le stade comme lieu de promenade des chiens même tenus en laisse. Le non-respect de ces arrêtés peut conduire la gendarmerie à verbaliser les propriétaires.



### **-----CHIENS INTERDITS DANS LE CIMETIERE !!!!**

#### Vous ne ramassez pas ses déjections sur la voie publique :

Ce que dit la loi : Il est interdit de polluer les rues, les caniveaux, les promenades, les endroits publics par des déjections.

Les propriétaires doivent donc ramasser les crottes de leurs chiens.

#### - Vous laissez votre chien aboyer sans arrêt :

Ce que dit la loi : Vous devez faire en sorte que les aboiements de votre chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Pour apprécier, le Juge prend en compte la durée des aboiements, leur intensité, leur répétition et leur caractère diurne ou nocturne. L'infraction est constituée même en l'absence de toute volonté de nuire.



# TAILLE DES HAIES

Vous devez veiller à ce que vos plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.



**TAILLES INCORRECTES ET DANGEREUSES**



## TAILLE CORRECTE



**RAPPEL** : Pour savoir si votre haie est bien taillée, repérez les poteaux EDF ou téléphoniques (souvent en bois) et les coffres EDF qui sont systématiquement placés hors de votre propriété. S'ils sont noyés dans votre haie, vous devez tailler.



## FUEL

\*\*\*\* Une livraison est prévue la 2<sup>e</sup> semaine d'octobre, merci de faire connaître vos besoins début octobre.

La commande de fuel groupée permet d'obtenir des tarifs avantageux.  
Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître grâce au coupon joint ci-dessous :



Je suis intéressé(e) par une livraison de fuel (année 2018) :

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

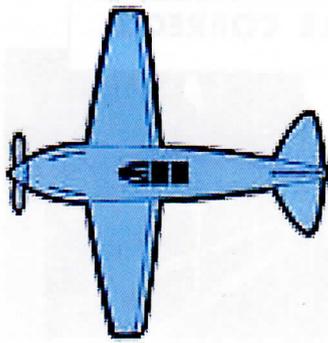
N° tél domicile : .....N° tél portable : .....

Heure joignable : .....

Adresse mail (facultatif) : .....

Quantité souhaitée (en litres) : .....





# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

14 JUILLET

COMITE DES FETES



MECHOUI - BAL  
FEU D'ARTIFICE



18 NOVEMBRE

FANFARE



MESSE DE LA  
SAINTE CECILE

